



Compte Rendu Instance de Proximité Fabrique Sud à Lomme 11 Mars 2026

Présents pour la Direction : **Laurence Grandremy**, présidente de l'instance et Directrice Déléguée du Centre Fictions Feuilleton, **Sarah Faggion**, Responsable Ressources Humaines sortante, **Muriel Blanchard**, nouvelle Responsable Ressources Humaines, **Anabelle Laurin** du pôle Développement de la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DSQVT(en Visio)), **Sébastien Grandsire**, Directeur Délégué de la Post Production (en Visio), **Mehdi Morchedi**, Directeur délégué de la Commande Client, **Alexandre Glénat**, Directeur adjoint du Centre Fictions Feuilleton, **Sabrina Ragoub**, Interlocutrice Ressources Humaines.

Vos élus Force Ouvrière présents : **Stéphanie Roumiguière & Sébastien Lebailly**

1 / Point Post Production :

Suite à l'inquiétude des salariés, les élus demandent d'avoir régulièrement (tous les 3 mois), les plannings des post productions de notre périmètre soit celui de Lyon, Marseille, Vendargues, Toulouse et Bordeaux.

Mr Grandsire ne veut pas partager les plannings des Post-Productions car notre Instance n'est pas compétente en matière d'activité.

Il nous signale quand même que les creux se sont comblés petit à petit. En Avril, il n'y a qu'une monteuse en sous activité à Toulouse.

Les clients, c'est à dire les programmes en région, tiennent le plan de charge prévisionnel. Les plannings du 2ème semestre sont déjà presque plein.

L'info F.O : nous le croyons sur parole bien sûr ... Pourtant en discutant le soir même avec nos homologues du centre Nord, nous apprenons qu'un point est fait en IP Nord tous les 3 mois sur l'activité, planning à l'appui !

Vous connaissez la chanson : "paroles... paroles... paroles..."

2 / Point Psychologue du travail :

Présentation du cabinet QUALISOCIAL

Anabelle Laurin de la DSQVT travaille entre autres sur la prévention des Risques PsychoSociaux (les fameux RPS) ; elle nous présente le nouveau cabinet des psychologues du travail, Qualisocial.

Tous les salariés du Groupe ont accès à une ligne d'écoute 7j / 7 et 24H/24 pour avoir un soutien ou un conseil auprès d'un psychologue du travail sur des problématiques professionnelles ou personnelles qui impactent le professionnel. Annabelle Laurin nous précise bien que ce sont des psychologues qui sont à l'écoute et non une plateforme délocalisée. Il y a 950 psychologues dans le réseau Qualisocial.

La direction souhaite un renforcement de la prévention primaire (ne pas exposer aux risques) avec notamment l'accompagnement des managers et du service RH via une ligne dédiée. L'envie est d'établir une collaboration au long cours avec un appui-conseil pour agir en prévention dès le démarrage des problèmes.

En plus de la ligne d'écoute il y a la plateforme Qualicare qui après la création d'un compte vous permet de prendre un rendez-vous pour un premier entretien et vous ouvre un accès à des vidéos.

Vu que l'idée est de s'adapter aux besoins et vu le peu de visite l'an dernier, il n'y aura plus de présence sur site des psychologues. Cependant et en fonction des besoins, une présence sur site pourra être réétudiée.

L'info F.O : vous pouvez joindre les psychologues du travail de Qualisocial gratuitement, de manière anonyme et confidentielle. Comment le faire concrètement ?
2 possibilités :

- La ligne d'écoute dédiée, dispo 24h/24, 7j/7 : **0 805 384 772**
- La plateforme Qualicare qui fonctionne comme Doctolib :
<https://go.qualisocial.com/frtv>
L'adresse mail requise est votre adresse "@francetv.fr"

La présentation se termine par le bilan 2025 de l'ancien prestataire ACCA qui ne peut faire l'objet d'un compte rendu.

3 / Feuilleton :

Gestionnaire de Parc :

Déjà plusieurs fois évoqués en instance, la gestion du parc de véhicules de Vendargues, composé de plus de 70 véhicules, le plus important de La Fabrique, a une gestion hybride et inédite à France Télévisions : la tâche est partagée par 2 intermittents en contrat avec France Télévisions Studio, dont l'un est "désigné" gestionnaire. Le tout supervisé par une coordinatrice d'émissions de France Télévisions Studio.

Les élus tiennent à rappeler que cette situation génère une grande démotivation et frustration auprès des intéressés, avec de nombreux turn-over à ce poste (5 en moins d'un an). Situation ubuesque où les "historiques" intermittents de France Télévisions Studio sont obligés de former les nouvelles recrues venant de l'extérieur qui deviennent ensuite leur "référént", alors qu'on ne leur a jamais proposé au vu leur expérience le poste de gestionnaire ...

Les élus demandent une nouvelle fois pourquoi il n'y a pas de recrutement d'un permanent sous contrat La Fabrique à ce poste pourtant clairement identifié ?

Outre la gestion du parc de véhicule, les gestionnaires de parc de la Fabrique ont aussi dans leurs prérogatives la gestion des immobilisations. Là aussi, à Vendargues, nous avons un des parcs de matériel les plus importants de la Fabrique et personne pour la gestion des immobilisations.

Les élus redemandent pourquoi la présence d'un référent AISO sur le site de Vendargues n'est toujours pas envisagée ?

D'autant plus que le gestionnaire de parc de Marseille n'est plus en poste.

La Direction commence par nous dire avoir déjà répondu, par la négative, à ce point à de nombreuses reprises. Elle enchaîne en nous renvoyant vers Nicolas Hemery, le Directeur Délégué AISO... que la présidente de l'Instance n'a pas jugé bon d'inviter...

L'info F.O : Langue de bois quand tu nous tiens !

4 / Fictions :

A/ Fictions de janvier à Lomme :

Le premier film de l'année à Lille a été très compliqué à cause de la réalisatrice, de ses demandes constantes et de son comportement. Très nombreux emails le week-end aux équipes régie et déco notamment. Elle a par ailleurs fait des remarques désobligeantes répétées envers sa deuxième assistante mise en scène la qualifiant de stagiaire devant

tout le monde et lui a même dit un beau matin en arrivant « tiens voilà mon esclave ! va me chercher un café ». Nous devons nous interroger sur le caractère répétitif de ces dénigrement : à partir de quand parlons-nous de harcèlement ?

Sachant que cette réalisatrice était déjà connue pour être très compliquée dans ses relations avec les équipes (notamment sur le crossboardé Alex Hugo en 2025), les élus demandent pourquoi la direction continue à accepter sa réalisation sur d'autres films de La Fabrique ? Pourquoi rien n'a été fait auprès de la coproduction Decaelis Production pour prévenir et stopper ses agissements ?

Les élus demandent qu'une mise au point soit faite avant le tournage d'Alex Hugo de septembre.

Les élus redemandent à recevoir une copie de la réunion de debriefing des films.

On nous rappelle que sur une fiction, le choix du réalisateur ne dépend pas de la Fabrique mais de la coproduction. Cependant les problèmes rencontrés sur le dernier tournage de Lomme ont été remontés à la coproduction qui doit recevoir la réalisatrice pour qu'une mise au point soit faite avant le prochain tournage.

D'autre part, les comptes rendus de réunion de debriefing des films ne seront pas communiqués aux élus car ce sont des réunions de service.

Enfin, la Direction rappelle que des référents Harcèlements sont présents sur tous les tournages Fiction pour gérer ce type de comportements.

L'info F.O : *En revanche vous, si vous le désirez, vous pouvez nous faire des retours des points importants de ces debriefs.*

B/ Cassandre :

Concernant le tournage du prochain crossboardé Cassandre, le temps de tournage continue de se réduire en incluant une nouvelle fois le voyage dans la journée de travail. Le tournage se fait maintenant en 37 jours quand on enlève les allers et retours.

La convention collective précise pourtant : « Constatant les conditions de tournage dans la profession, il est acté qu'à la date de conclusion du présent accord, la durée de tournage, pour un « 90 minutes » unitaire ou « 2 fois 52 minutes » est de 22 jours et de 8 heures quotidiennes de plateau, hors temps de préparation, de finition et de voyage ».

Il a été dit plusieurs fois en debriefing que le nombre de jours sur Cassandre était trop réduit, ce qui a pour conséquence de dégrader d'autant les conditions de travail des personnels.

Pour rappel, le premier crossboardé de l'année à Lomme est prévu sur 41 jours ; Cassandra 17&18 en octobre 2020 a été tournée en 42 jours, voyages inclus. Sur le film de Lyon tourné à Montpellier en début d'année - également à 3h00 de route – les voyages étaient séparés du tournage.

Les élus demandent à la direction pourquoi est-ce si difficile de prendre en compte la fatigue des personnels et de permettre à l'équipe de faire son travail dans de bonnes conditions ? Que comptez-vous faire pour respecter l'accord d'entreprise ?

Sarah Faggion nous répond qu'il n'y a pas de manquement de l'accord. Qu'à la date de la signature de l'Accord Collectif (2013), les fictions se tournaient en 22 jours mais qu'il n'y a aucune obligation de conserver cette durée. Elle ajoute qu'à l'avenir cette durée peut évoluer.

Medhi Morchedi nous précise que ce n'est pas la première fois qu'un crossboardé se tourne en 37 jours et explique que sur Cassandra par exemple le décor du commissariat se trouve sur le site de Lyon ce qui permet de "condenser" les journées.

L'info F.O : *la question des élus porte sur la santé et la sécurité des salariés, nous vous laissons apprécier le ton de la réponse !*

C / Repérages :

Les élus demandent pourquoi le service Son, dont l'expertise est indispensable à la bonne tenue du tournage, n'est pas systématiquement présent lors des repérages techniques ?

Laurence Grandremy indique avoir déjà répondu à cette question !

C'est le directeur de production et l'équipe Mise en Scène qui jugent de la nécessité de la présence du l'Ingénieur du Son lors des repérages techniques. Ce choix se fait au cas par cas et non de manière systématique...

L'info F.O : *... et c'est bien là que notre avis diverge !*

D / Prime de sortie zone 2 :

Lors de la dernière instance de proximité, vous avez indiqué que les salariés de Lyon en tournage au studio de Vendargues ne pouvaient pas bénéficier de la prime de sortie. Cette position, évoquée également lors du dernier débriefing fiction, a suscité l'étonnement de plusieurs collaborateurs.

Pouvez-vous nous préciser sur quel fondement réglementaire (note interne, avenant, disposition ou tout autre texte de référence) vous vous appuyez pour considérer que le versement de la prime fiction zone 2 serait subordonné à un critère de localisation, notamment à l'emprise FTV ?

La Direction nous renvoie à la note de service du 22 Avril 2016 signée par Yves Dumond.

Note de service du 22 Avril 2016 (extrait)

Le paiement de la prime de sortie à l'acte en zone 2 s'applique sur la totalité des jours de la mission incluant les jours de repos et les jours de repos hebdomadaires pris sur place.

L'info F.O : Très bien cette note mais...elle parle bien de « la totalité des jours de la mission ». Or dans le cas présent la préparation s'est faite en mission à Vendargues !!!
Donc la prime est due.

5/ Construction décors :

Dans le cadre du projet de construction des décors France Info, il a été indiqué au chef d'atelier de Vendargues que la chargée de production habituellement en charge de ce type de mission étant mobilisée sur un autre projet, le suivi de ce dossier serait assuré par Mme Sylvie Savignac.

Or, sur un projet de nature et d'ampleur comparables (décor du JT France 2), une cadre à la production dédiée avait été affectée à temps plein sur la majeure partie du projet.

Au regard de la charge de travail actuelle liée aux fonctions de responsable des équipes arrière-scène, les élus s'interrogent sur les moyens mis en œuvre par la Direction pour garantir le bon déroulement de cette opération, sans générer de surcharge de travail susceptible d'avoir des conséquences sur la santé des personnels impliqués, en particulier des équipes de conception et de fabrication.

Les élus souhaitent connaître les dispositions prévues par la Direction pour prévenir les risques psychosociaux et assurer des conditions de travail soutenables, au regard des enseignements tirés de projets précédents conduits dans des configurations similaires.

Medhi Morchedi nous annonce qu'Isabelle Montiel, chargée de production pour la Construction Décor, est affectée au suivi de ce projet important pour la Fabrique. La Direction de la Fabrique ne cache pas sa fierté d'avoir remporté ce dossier face à la concurrence du privé. En conséquence, elle affirme que les moyens adéquats seront mis à disposition pour le bon déroulement de ce chantier.

Isabelle Montiel sera donc remplacée sur la Fiction qu'elle devait faire à Lyon.

6/ Cadre à la production :

Les cadres à la production nous ont fait remonter un certain nombre d'incompréhension et de doutes vis à vis de leurs conditions et de leur planification. Avec la suppression des cars de la VM et le départ des équipes légères au Réseau un volume certain d'activité n'existe plus.

Qu'a prévu la direction pour pallier ce manque d'activité ?

La Direction nous répond que c'est parce que l'activité a baissé que les cars ont été supprimés et non l'inverse. Etonnante manière de refaire l'histoire !

Au sein de ce collectif de travail, il apparait que la possibilité de sortir de son activité n'est pas possible pour tous les personnels, certains étant mobile au sein de plusieurs activités, d'autres étant cantonné à une seule, malgré leurs volontés exprimées de pouvoir passer d'une activité à l'autre. Les élus dénoncent une fois de plus cette organisation cloisonnante en silo. Les cadres à la production souhaitent être opérationnelles sur toutes les activités, et donc être formées en conséquence. Que compte faire la direction ?

Les élus demandent à la direction pourquoi ces disparités de traitement ?

La direction réfute l'organisation en silo et affirme que les passerelles existent... pour celles qui le souhaitent ! Medhi Morchedi ajoute qu'il n'y pas de refus sur les demandes de formation pour changer d'activité ou de portefeuille. Mais cela est étudié au cas par cas... et en fonction des besoins.

L'info F.O : Et vous ? Vous parlez la langue de bois ??

Toutes les cadres à la production ont eu, ou vont avoir, un entretien professionnel avec la RH, en plus de leur entretiens annuel et pro fait avec leur manager. Quel est l'objectif de cet entretien supplémentaire ? Comment la direction explique cette différence de traitement ?

Pour celles qui souhaitent évoluer vers d'autres postes, sont-elles prioritaires sur les postes mis en consultation ?

La mise en place de cet entretien fait suite à une réunion de service de Janvier dernier, où a été entendue une inquiétude due au manque d'activité. L'objectif selon la RH est de prendre un temps pour échanger, de faire un point carrière et de les accompagner à la mobilité si c'est leur souhait.

Il y aura un suivi pour certaines et un retour sera fait aux salariées en fonction des demandes.

Pour Medhi Morchedi "tout est basé sur le volontariat, rien n'est coercitif et Non ce n'est pas un plan caché sur les cadres à la production".

Enfin, Non il n'y a pas de priorité sur les mobilités pour les cadres à la production.

7/ Santé Sécurité DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels):

Les élus souhaitent faire un point sur les relais APS : qui sont-ils ?

Quelle formation suivent-ils ? Pourquoi les élus ne sont pas informés de leur désignation ?

Les tableaux d'affichage obligatoire indiquent que Jean Michel Seybald a repris son poste d'APS. Est-ce bien le cas ?

Un calendrier de réunion des groupes de travail sur les DUERP est-il déjà à l'étude ? Sera-t-il en conformité avec celui du Réseau prévoyant ces réunions en septembre ?

Jean Michel Seybald est de retour dans l'entreprise mais c'est bien Frédérique Michon qui reste la seule et unique Animatrice Prévention Sécurité (APS) de la Fabrique. Elle est assistée par les Chefs de Fabrication, pour la partie Tournage, et les Responsables d'Activités de Fabrication (RAF), pour les post production, qui sont eux relais APS. Ils ont tous suivis, ou vont le faire pour les nouveaux nommés, le même cursus de formation de l'Université France Télévisions. Celui-ci étant long et contraignant la Direction ne l'accorde là encore qu'en fonction des besoins !

L'info F.O : l'enquêtrice de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite, de la Santé et des Accidents du Travail) rencontrés quelques jours plus tôt préconise elle d'avoir un ou une APS à plein temps sur le seul site de Vendargues tant le besoin s'en fait sentir. Elle estime même que le poste devrait être commun à France Télévisions et France TV Studios. On voit bien la divergence d'opinion et le chemin à parcourir par notre employeur pourtant garant légal de la santé et de la sécurité de ses salariés. Le dire est une chose, le faire correctement en est une autre, une tout autre même !!!

Pour le moment, le planning des réunions de travail sur la révision du DUERP reste programmé en Juin. A la demande de vos élus, rejetée en instance mais actée localement, certaines convocations commencent même à arriver.

8/ RH :

A/ Droit de grève :

Régulièrement des journées de préavis de grève nationaux ou interne à l'entreprise - initialement prévus comme travaillés - se voient déplacées à d'autres dates ne permettant pas aux salariés d'exercer leur droit de faire grève ou de ne pas faire grève. Quelle est la raison de ces changements de planning qui tombent sur les jours de préavis de grève ?

Cette fois, la Directrice ne signale pas avoir déjà répondu à cette question. La preuve : elle invoque même une nouvelle raison : les plans de travail des fictions peuvent évoluer à la demande des coproductions en cours de tournage.

L'info F.O : nul doute que les coproductions reçoivent la communication syndicale de France Télévisions... Nous vous avons déjà parlé de langue de bois ?

B/ Heures de délégation :

Il a été répondu à un élu qui souhaitait donner deux jours de délégation à un suppléant soit 14 heures qu'une journée représentait 8 heures.

Jusqu'à présent, il nous avait été expliqué que les heures de délégation pour les RP étaient sur la base 35 h que donc nos 28 heures correspondaient à quatre jours. La seule conséquence était qu'en posant nos délégations nous ne générions pas de RTT. La direction peut-elle s'expliquer sur cette nouvelle interprétation des textes ?

Une négociation est en cours à l'échelle de l'entreprise. De l'aveu même de la RH elle espère que celle-ci permettra d'éclaircir ce sujet.

C/ Les élus demandent un point d'information sur le futur directeur des moyens interne de fabrication.

La Direction nous annonce qu'une communication est prévue en Mars. Elle est arrivée le 31 à 17:00 ! Et apparemment pas dans toutes les boîtes mails !!

Entre temps, Yves Dumond, Directeur sur le départ, s'est rendu sur plusieurs sites de la Fabrique en compagnie de Cyril Vigouroux, ancien Directeur du Centre Nord de la Fabrique en le présentant comme son successeur aux quelques salariés rencontrés.

L'info F.O : étrange façon de communiquer... et de respecter le dialogue avec les élus !

D/ Entrées / Sorties et autres info RH dans le périmètre de notre instance.

Georges Iseli étant parti à la retraite, un nouveau RAF est nommé à Vendargues. Son poste de responsable technique sera prochainement mis en consultation.

Une régisseuse adjointe de Vendargues a quitté l'entreprise. Une autre régisseuse a obtenu une mobilité de Lille à Marseille pour palier le départ en retraite annoncé en Janvier dernier. **Sans publication ni concertation et en laissant désormais les deux postes de Lille vacants :** voilà qui interroge vos élus et les salariés de Lille questionnés à ce sujet !

L'info F.O : enfin Sarah Faggion a quitté l'entreprise au 31 Mars, elle est remplacée par Muriel Blanchard au poste de Responsable des Ressources Humaines du Centre Sud.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter vos élus Force Ouvrière :

[stephanie.roumiguere](#)



[virginie.cicero](#)



[sebastien.lebailly](#)



Ce travail de compte rendu est en phase d'apprentissage.

S'il vous a plu, n'hésitez pas à nous le dire.

S'il vous a déplu, n'hésitez pas non plus... mais avec des mots gentils 😊

Calendrier des prochaines instances

08 Avril à Lyon

12 Mai à Marseille la Vallée Verte

10 Juin à Bordeaux

08 Juillet à Marseille la Vallée Verte

Option le 31 Aout en visio

16 Septembre à Toulouse

21 Octobre à Marseille la Vallée Verte

25 Novembre à Vendargues

09 Décembre à Marseille la Vallée Verte